



Concours de pêche au coup de Rocles

Samedi 22 juin 2019

REGLEMENT

Programme du concours

8h00 : accueil des participants

8h30 : tirage des postes

9h50 : amorçage

10h00 : début du concours

15h00 : fin du concours

Règlement du concours

- Moulinet interdit
- Canne limitée à 11,50 m
- Hameçon n°8 maxi sans ardillon
- Tresse interdite
- Tapis de réception conseillé
- Bourriche anglaise au nombre de deux, avec 20 poissons maxi dans chacune. A partir de 20 poissons, un pesage intermédiaire sera réalisé pendant le concours.
- Pellets, graines cuites et esches autorisés
- Graines crues, fouillis, farine interdite
- Au coup de klaxon, les cannes doivent être retirées de l'eau.
- Ne seront comptabilisées que les carpes.
- 1 point par gramme.